Le Conseil de l'Europe réclame la dissolution du British National Party

03/03/2010 à 20h01

Le succès obtenu au Royaume-Uni par le British National Party (BNP) aux élections européennes de juin 2009 n'est pas du goût du Conseil de l'Europe.

Avec 6,2 % des voix, le BNP, dirigé par Nick Griffin (ci-contre), a obtenu deux députés qui ont rejoint, au Parlement européen, l'Alliance des mouvements nationaux européens (AMNE) qui regroupe les élus du Front national et ceux du Jobbik hongrois.

Or dans un rapport rendu public cet après-midi par sa Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), le Conseil de l'Europe « s'inquiète grandement » de ce que l'élection de ces deux députés, conjointement à la structuration « d'importantes bases de soutien local dans certaines régions », offre au BNP une tribune, « ce qui pourrait conduire au développement du discours ouvertement raciste dans la société britannique ».

En conséquence, l'ECRI demande au Royaume-Uni « de prendre des mesures pour remédier à l'exploitation du racisme en politique » et rappelle, que, conformément à sa Recommandation de politique générale n° 7 adoptée en décembre 2002, « la loi doit prévoir la possibilité de dissoudre des organisations qui promeuvent le racisme ». En clair : il faut que le Royaume-Uni adopte d'urgence une loi lui permettant de prononcer la dissolution du BNP dont l'un des slogans est : « British Jobs for British Workers ».

source